

••• Un style de travail en épreuve permanente

Daniela Cesoni

Psychologue,
Présidente
de l'Association
Drogues et Société,
Créteil.

Dans ma vie et dans mon expérience professionnelle de psychologue et psychothérapeute engagée « en première ligne » en psychiatrie et en toxicomanie, j'ai eu, à 20 ans, la chance de participer au mouvement des années 68-77 en Italie.

Je n'oublierai jamais ma première épreuve dans l'asile de Mombello (Milan) où on a été appelé par une lettre adressée au Mouvement des étudiants de l'Université Statale par les patientes d'un pavillon et leur médecin.

Nous avons travaillé comme volontaires à Mombello pendant deux ans, après avoir « forcé » la permission du Directeur de l'asile... épreuve de force d'un mouvement collectif mais aussi apprentissage de relation « hors-norme », de négociation institutionnelle, d'auto-organisation en petits groupes.

C'était ma première expérience professionnelle (le rôle du psychologue n'étant pas encore reconnu dans les services publics en Italie), suivie par un « stage » volontaire dans l'H.P de Gorizia, transformé par Franco Basaglia en communauté thérapeutique, la seule étape qui lui fut permise avant de pouvoir ouvrir totalement et dépasser l'institution totale de l'asile à Trieste (1978).

La deuxième grande épreuve, liée à l'espoir et au désespoir des « années de plomb » en Italie (1978-88), a été pour moi l'effort de tenir ma « posture » personnelle et professionnelle pour traverser la crise du mouvement : crise subjective et collective, répression politique... et le désastre de se confronter aux ravages de l'héroïne...

Le temps pour « pratiquer l'utopie » semblait à jamais révolu. Il fallait renforcer la « boîte à outils »

avant qu'elle ne soit remplie par les nouvelles technologies de gestion du social, ou vidée par le pragmatisme « psy » américain qui actuellement colonise les nouvelles « machines institutionnelles ». Qu'était devenu le temps où David Cooper et Félix Guattari participaient au contre-congrès sur la folie (Milan, 1972) ?

Prise en charge au quotidien face aux règles institutionnelles : peut-on négocier ?

En 1980, je me suis retrouvée à Paris. Pendant 10 ans, je me suis confrontée aux problèmes de pauvreté et d'abus de drogues (héroïne-sida) dans la banlieue sud-est de Paris. Durant les quatre premières années, j'ai travaillé dans un Foyer de post-cure en Val de Marne : un « appart » hébergeant 10 jeunes usagers d'héroïne, sortant d'un sevrage en hôpital, avec une équipe de 8 intervenants (2 psy, 3 infirmiers, 3 éducateurs) tournant au même titre dans les 24 heures, sous un éducateur-chef, un psychiatre responsable de la structure et une psychologue pour les réunions de synthèse.

La prise en charge des jeunes était sûrement démocratique mais strictement liée à des règles parfois en contradiction avec l'expérience concrète et le suivi au jour le jour des intervenants. Nous étions 4 intervenants (sur 8) à partager nos impatiences face à des modes de prise en charge trop institutionnels et enfermés dans une approche clinique. Nous essayions de partager les moments concrets de réussite ou d'échec, apparemment petit ou banal, dans le court délai des « passages de consignes ». On prolongeait le temps du travail par des échanges qui donnaient un sens et de la continuité à notre travail « en relais ». Cela était mal vu par nos chefs et par les autres collègues qui ne partageaient pas notre souci. Encore aujourd'hui, dans les structures d'accueil ou d'hébergement en psychiatrie, toxicomanie, enfance... au moment de la relève, sauf pour ce qui concerne les consignes et les règles, aucun temps formel n'est reconnu pour l'échange de savoirs et savoir-faire entre intervenants. Dans les réunions de synthèse, nous avons « utilisé notre alliance » en posant des questions et des réflexions élaborées ensemble, et nous avons ainsi

conquis le droit de négocier des règles trop figées, notamment autour de l'application de la règle majeure : « si tu rentres défoncé, tu es exclu pour toujours du foyer ».

Depuis mon retour en Italie en 1990, avec Lisette Moulié, psychologue exceptionnelle dans sa capacité à adapter dans une perspective clinique des stratégies diversifiées d'accompagnement social, nous avons ainsi consolidé un style de travail qui nous a permis ensuite de créer, à la demande de la municipalité de Créteil, un service pilote de prise en charge, sur le territoire, des problèmes de toxicodépendance.

La chance d'innover nous met-elle à l'épreuve ?

L'opportunité était historique : les années 1980 ont permis des expériences d'innovation dans le travail social. La responsabilité était grande, le financement de la Mairie de Créteil -et donc l'équipe de « Drogues et Société »- très petit. Relever le défi impliquait de savoir analyser des demandes complexes et différenciées selon les besoins et les intérêts, ou selon les exigences d'ordre et de sécurité des uns et des autres.

En mai 1985 « Drogues et Société » a ouvert son accueil appelé « Epice » à la Maison des associations de Créteil, avec le défi de recevoir les jeunes héroïnomanes d'origine française et maghrébine dans un espace ouvert et vitré, au vu et au su de tous. Comment faire pour que des jeunes issus de quartiers « à mauvaise réputation » viennent dans un lieu de citoyenneté ? Sûrement pas en restant derrière un bureau...

On s'est donc déplacé dans les quartiers, on a contacté les structures existantes, on a organisé des petites fêtes sur les places, on a amené des jeunes sans aucune ressource à manger avec nous à la cantine de la Mairie ... On a alors demandé et enfin obtenu des tickets-repas pour certains jeunes avec lesquels nous avons réussi à construire un suivi structuré.

Ce sont les jeunes qui nous ont « accueillis », qui nous ont permis de faire un « diagnostic de terrain », qui nous ont montré leur « galère », qui se sont positionnés comme personnes-relais et source de connaissances.



L. Zwarycz

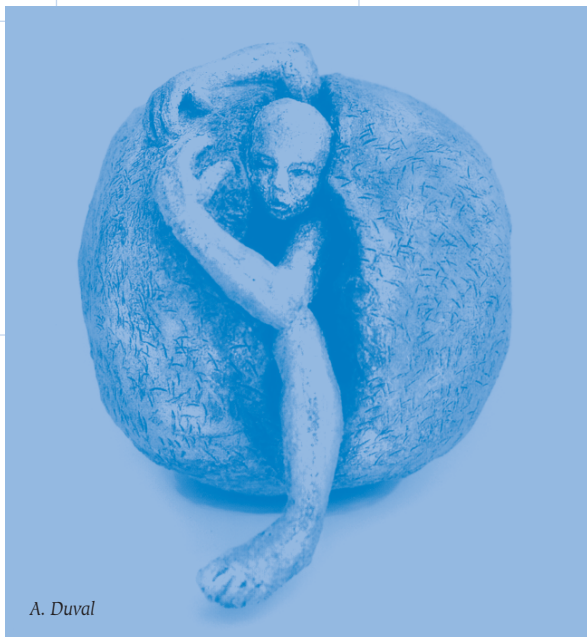
Avec Mustapha : une descente en enfer

J'avais lu dans les journaux que des « toxico » habitaient dans les caves des tours de banlieue. Mais voir et vivre la situation réelle est autre chose. Je me demande encore si cette épreuve concernait simplement la réalité ou relevait en partie d'une « comédie de l'art »,... de l'art de survivre.

Mustapha était un jeune maghrébin de deuxième génération, refusant de demander son permis de séjour parce qu'il se considérait justement français, issu d'une famille avec 7 enfants, dont 4 toxicomanes. Il m'a conduit un jour pour voir où il vivait ; il m'a entraînée en bas, au plus profond des caves d'une tour, dans des couloirs noirs... Je le connaissais bien mais j'étais quand même affolée par cette descente jusqu'à un petit espace, un matelas par terre, une caisse de fruits comme commode. Il a allumé une bougie dans le silence. Il pleurait. En réaction de défense –personnelle ou professionnelle ?– j'ai pensé à un chantage pour trouver un hébergement.

Une de nos pratiques, la plus difficile, était en fait de trouver un foyer, un lieu à la campagne, des fois un

petit hôtel (minable à cause du budget), pour permettre un moment de répit, pour éloigner de l'environnement lié aux drogues, pour commencer un stage ou un travail. Cette pratique a été la plus critiquée par les collègues des centres cliniques spécialisés : payer un hôtel et donner de l'argent de poche, faire confiance à un toxico qui dépensera le tout en drogue ! Aujourd'hui la Mairie nous a mis à disposition des « studios » pour l'hébergement social.



A. Duval

Il fallait, pour nous comme pour les usagers, « sortir de l'enclave », faire valoir les difficultés et les résultats obtenus, faire connaître le parcours réalisé avec les jeunes.

Nous avons défendu le sens et les résultats de nos pratiques considérées « sauvages » dans les réunions mensuelles à la Ddass, et sommes arrivés en deux ans à être reconnus et financés comme service public.

Après tout il reste en moi un doute : est-ce que je

me suis laissée entraîner par Mustapha ? Entraîner par l'affectif, par la « séduction du toxico » ?

Certes, je suis restée en deçà d'une réalité qui nous dépasse. Mustapha est mort -comme beaucoup de nos jeunes- du Sida, mais il avait bien le droit de « m'arnaquer », si jamais il l'a fait, pour sortir de l'enfer.

Une contamination positive

« Drogues et Société » a fêté en 2005 ses vingt ans d'activité ; actuellement l'équipe est constituée de 12 personnes dont trois sont là depuis le début, témoins d'une histoire et d'une continuité dans tous les changements et de l'adaptation des pratiques en phase avec l'évolution des problèmes réels.

Ce type de politique solidaire qu'il faut construire ou défendre, a été formalisé en Italie par la « loi 328 » qui prévoit des « districts » de plusieurs communes pour programmer ensemble services et ressources sur le territoire. La difficulté, dans les rencontres de programmation qui voient la présence de fonctionnaires administratifs, de représentants de coopératives et de responsables de services, est bien celle d'apprendre à négocier à partir de besoins réels et non de s'accaparer du pouvoir et des financements. En Italie, les coopératives de type A (qui gèrent des structures et des services) et de type B (d'insertion au travail des publics en difficulté) représentent ce qu'on appelle « le privé/social, il privato/sociale »

qui devrait offrir des services en support des espaces vides laissés par le public et qui devraient évidemment y être coordonnés, chose qui n'est pas évidente... Mais il est intéressant de considérer que, dans le champ de l'intervention sociale, le choix de plusieurs coopératives a été un travail territorial de type participatif et communautaire, une « contamination positive » des expériences les plus avancées de la psychiatrie critique inspirée du mouvement désinstitutionnel de Franco Basaglia.

